

**AFRICAN UNION**  
**الاتحاد الأفريقي**



**UNION AFRICAINE**  
**UNIÃO AFRICANA**

---

Addis Abéba, Ethiopie, B.P. 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321  
Email: [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org)

---

**6<sup>EME</sup> RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ  
TECHNIQUE SPÉCIALISÉ SUR LA DÉFENSE,  
LA SÛRETÉ ET LA SÉCURITÉ**

**ADDIS ABÉBA, 30 AVRIL 2013**

**ALLOCUTION DE L'AMBASSADEUR RAMTANE LAMAMRA,  
COMMISSAIRE À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ**

**Honorable Représentant du Président en exercice de l'UA,  
Honorables Ministres, membres du Comité technique spécialisé sur la Défense, la Sûreté  
et la Sécurité,  
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et membres du corps diplomatique,  
Messieurs les Officiers généraux,  
Messieurs les Officiers,  
Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord, au nom de la Commission de l'Union africaine et de sa Présidente, Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, et en mon nom propre, vous souhaiter la bienvenue à Addis Abéba. Je vous remercie d'avoir répondu présent à notre invitation, malgré vos emplois du temps que je sais très chargés.

La présente réunion ordinaire du Comité technique spécialisé sur la défense, la sûreté et la sécurité intervient dans un contexte marqué par des défis majeurs dans le domaine de la paix et de la sécurité. Malgré les avancées enregistrées dans la mise en place de l'Architecture africaine de paix et de sécurité, nous restons confrontés à de graves insuffisances en termes de capacités, qui tiennent en échec notre volonté, mainte fois réitérée, de promouvoir des solutions africaines aux problèmes africains. La crise malienne, notamment l'absence d'une réponse africaine appropriée à l'offensive lancée par les groupes terroristes et criminels, le 10 janvier 2013, a servi de révélateur de l'ampleur des problèmes que nous devons surmonter pour que le continent puisse effectivement assumer le rôle de leadership auquel il aspire si légitimement. Nous avons, les uns et les autres, accueilli comme nécessaire, voire même salutaire, l'intervention française, qui a permis d'éviter la catastrophe qui se dessinait, mais, en nous-mêmes, nous avons clairement senti qu'une telle action aurait dû et aurait pu être le fait de troupes africaines. Nos peuples, nos opinions publiques, n'en pensent pas moins.

Au cours de leur 20ème Sommet, ici-même, en janvier dernier, nombreux ont été ceux de nos chefs d'Etat et de Gouvernement qui ont exprimé, chacun avec ses propres mots, ce sentiment, car, ce qui est en jeu, c'est notre capacité, en tant qu'Africains, de répondre de façon effective et urgente aux exigences des situations auxquelles notre continent est confronté. Ce qui est en jeu, c'est la crédibilité de l'action africaine commune et des institutions chargées de la promouvoir, de la porter et de la concrétiser. Ce qui est en jeu c'est notre détermination et notre engagement à donner effet aux instruments dont nous nous sommes dotés et à promouvoir le leadership africain dans la gestion des crises que connaît le continent.

Ne nous y trompons pas : le temps nous est compté. Comme auparavant au Burundi, au Darfour, en Somalie, aux Comores ou dans les Grands Lacs, ce qui s'est passé au Mali peut malheureusement, et à tout moment, se répéter au Sahel ou ailleurs sur le continent. Les violences actuelles perpétrées contre des civils innocents et sans défense en République centrafricaine, et à Bangui même, constituent un rappel tragique de l'urgence des décisions

qu'appelle la situation. L'Afrique ne peut tout simplement pas continuer à s'en remettre à des interventions étrangères, si bien intentionnées qu'elles puissent parfois être, pour faire face à des situations qu'elle a la capacité de gérer et de régler, pour peu qu'elle veuille s'en donner les moyens. L'Afrique ne peut continuer à toujours remettre au lendemain des décisions et des actions qui auraient dû être prises depuis longtemps. Aucun autre moment n'est plus approprié que cette année, alors que l'Afrique célèbre le 50ème anniversaire de l'OUA-UA sous le double signe du Panafricanisme et de la Renaissance africaine, pour prendre les décisions qui s'imposent.

La Commission est encouragée par votre présence ici. Nous y voyons l'expression d'un véritable début de mobilisation devant la gravité de l'heure, de l'importance des enjeux et de la lourdeur des responsabilités. Nous sommes convaincus, au regard des attentes de nos populations meurtries par la violence, des urgences qui n'ont plus besoin d'être soulignées et des enjeux cruciaux liés au future de notre maison commune qu'est l'Union africaine, que cette réunion marquera une nouvelle étape dans notre marche déterminée vers une Union plus forte et capable de répondre aux aspirations des citoyens africains, comme son Acte constitutif le lui commande.

**Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,**

Comme vous le savez, votre précédente réunion, tenue à Addis Abéba en octobre 2011, a adopté la Feuille de route III pour l'opérationnalisation de la Force africaine en attente. Elle en a repoussé la mise en place intégrale à 2015 au lieu de 2010, comme initialement prévu. Près d'une décennie s'est écoulée depuis l'adoption de la 1ère Feuille de route.

Le retard ainsi accusé a aussi touché la Capacité de déploiement rapide de la Force africaine en attente. Celle-ci a vocation à permettre à l'Union africaine de répondre à des situations de crises correspondant au scénario VI de la FAA, c'est-à-dire l'intervention dans un État membre en cas de crimes de guerres, de crimes contre l'humanité et de génocide, ou à la demande d'un État membre pour y restaurer la paix et la sécurité.

Certes, des efforts ont été déployés pour mettre en œuvre les décisions prises, et des avancées significatives enregistrées. Il convient de s'en féliciter. Dans le même temps, nous devons avoir la lucidité de reconnaître que ces avancées n'ont pas été aussi rapides que l'exigent les défis qui se posent sur le terrain, pas plus qu'elles ne sont à la hauteur des ambitions que l'UA s'est fixée, même par rapport à l'OUA, qui, elle, a mené à bien la mission historique de la libération du continent.

De ce point de vue, nous devons analyser et tirer les leçons de l'action d'ensemble qui a été la nôtre, en tant que continent, au Mali. Nous devons, lucidement, nous interroger sur les raisons qui nous ont empêchés de répondre avec la diligence requise à l'occupation du septentrion malien par des groupes rebelles et terroristes, puis à l'évolution soudaine de la situation sur le terrain induite par l'offensive desdits groupes à la mi-janvier 2013. Nous devons nous demander pourquoi le continent n'a pu mobiliser les capacités existantes pour faire face aux problèmes qui se posaient pendant douze longs mois.

Les chefs d'État et de Gouvernement ne se sont pas trompés sur la gravité des enjeux et la nécessité d'une action africaine plus effective non seulement au Mali, mais aussi ailleurs sur le continent. C'est pourquoi, au-delà des décisions prises pour accélérer le déploiement des contingents africains au Mali et du formidable élan de solidarité qui s'est manifesté lors du débat sur le Mali, ils ont demandé à la Commission d'examiner les défis rencontrés dans l'opérationnalisation de la FAA et d'identifier les voies et moyens d'accélérer ce processus.

En prenant cette décision, le Sommet avait conscience que le temps n'était plus à la routine, mais à l'action. Le Sommet a bien communiqué à la Commission le sens de l'urgence de la situation.

**Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,**

Tel est le contexte dans lequel la Commission a soumis le rapport de la Présidente sur l'opérationnalisation de la Capacité de déploiement rapide de la Force africaine en attente et la mise en place d'une Capacité africaine de réponse immédiate aux crises. En soumettant ce rapport, la Commission a été animée par le souci de faciliter les délibérations des États membres et la recherche de réponses aux défis de l'heure.

Ce document, je l'espère, sera un bon outil pour vous aider dans vos délibérations, dont les conclusions et recommandations seront utiles à nos chefs d'État et de Gouvernement dans moins d'un mois. Il contient des propositions concrètes pour la mise en place, dans les meilleurs délais possibles et à titre transitoire, d'une Capacité africaine de réponse immédiate aux crises, qui soit souple, efficace et orientée vers l'action, de façon à mettre en œuvre, sur le terrain, la volonté politique de l'Afrique, avant même que les outils de la Force africaine en attente ne soient opérationnels, car, et nous le savons tous au vu de notre observation de la situation, cette opérationnalisation prendra malheureusement du temps.

La création, à titre transitoire, je le souligne encore, d'une telle Capacité devra nous permettre non seulement de répondre, avec l'urgence requise, à des situations d'urgence, mais encore de consacrer la légitimité inhérente au principe de « solutions africaines aux problèmes africains ». Ce saut qualitatif dans l'action africaine commune en matière de paix et de sécurité ne manquera pas de donner une impulsion à la construction des Capacités régionales de déploiement rapide, qui devraient être opérationnelles le plus tôt possible.

Du reste, c'est cette idée et ce principe qui ont prévalu lorsque l'UA a été amenée à décider de déploiements militaires de toutes natures au Burundi, au Darfour, en Somalie et aux Comores. C'est la même motivation qui se trouve à la base des opérations de la CEDEAO et de la CEEAC. Aussi, la proposition qui vous est présentée n'est nouvelle ni dans son inspiration ni dans ses motivations. C'est le schéma organisationnel et le mode opératoire qui devraient pouvoir être adaptés aux besoins spécifiques des situations à prendre en charge.

D'évidence, les assises de nos chefs d'État, à l'occasion du Cinquantenaire de la fondation de l'OUA-UA, auront une valeur historique en ce sens qu'elles seront l'occasion d'un nouveau départ dans la marche de l'Afrique pour l'accomplissement de son destin de continent uni, pacifique et prospère. La mise en place de la capacité africaine de réponse immédiate aux crises pourrait incontestablement être un des leviers de cette projection de l'Afrique dans l'avenir, avec l'assurance du succès que garantit le compter-sur-soi collectif. Plus que jamais, l'esprit du panafricanisme, qui nourrit tous les grands projets d'intégration et de paix et de sécurité, doit pouvoir contribuer puissamment à la Renaissance africaine dans laquelle nos peuples et nos dirigeants investissent leur foi et leur volonté.

Je ne saurais conclure mon propos sans rendre hommage aux armées africaines déployées sur différents théâtres d'opérations, au service de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur notre continent. Le travail par elles accomplis, au prix, parfois, de lourds sacrifices, ainsi que l'illustrent les pertes enregistrées par les contingents africains en Somalie et au Mali, est une source légitime de fierté et d'inspiration. Il est la démonstration éloquente que l'Afrique peut se hisser à la hauteur des enjeux, comme elle a su le faire à travers son Histoire.

Je vous remercie de votre attention.